

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10/09/2020

PÔLE FRANCE BASKETBALL - YVAN MAININI

VICTOR WEMBANYAMA ÉVOLUERA AUSSI AU PÔLE FRANCE BASKETBALL

Le jeune intérieur de Nanterre 92, Victor Wembanyama (2,19 m, 16 ans), évoluera également avec le Pôle France BasketBall en Nationale Masculine 1 lors de la saison 2020/2021. Joueur à très fort potentiel, il bénéficie d'une licence ASP (Autorisation Secondaire Performance) lui permettant de jouer à la fois sous les couleurs de Nanterre 92 en Jeep®Élite, et en même temps de s'aguerrir en Nationale Masculine 1 avec le PFBB.

Médaillé d'argent à l'Euro U16 en 2019 et élu dans le meilleur cinq de la compétition, Victor Wembanyama (2,19 m, 16 ans) va pouvoir poursuivre sa progression et son évolution au sein du Pôle France BasketBall – Yvan Mainini, lors de la saison 2020/2021. Grâce à une licence ASP (voir plus bas), et à l'instar d'autres joueurs ayant déjà bénéficié de ce dispositif comme Sekou Doumbouya ou Vincent Poirier, il continuera de faire partie du groupe professionnel de Nanterre 92 en Jeep®Elite, tout en évoluant en NM1 avec le PFBB.

Jacques Commères (Directeur de la Performance et des Équipes de France): « Nous nous réjouissons d'accueillir Victor au Pôle France pour une programmation, en lien avec Nanterre 92, de plusieurs matches à effectuer avec l'équipe NM1 coachée par Jean-Aimé Toupane. Victor, bien qu'il soit très jeune, fait partie intégrante du projet de performance Paris 2024. Pour son intérêt et pour nous tous, nous souhaitons qu'il puisse disposer de plusieurs niveaux de compétitions dans sa progression. La Nationale 1 apparait, avec l'antériorité des expériences positives de joueurs ayant pu s'exprimer avec le Pôle France dans le cadre de cette double licence, un championnat d'un très bon niveau qui permet sans nul doute à nos jeunes joueurs à fort potentiel d'élever leur niveau de jeu ».

La licence ASP

La licence Autorisation Secondaire Performance (ASP) est délivrée à tout joueur 5x5 et/ou 3x3 à fort potentiel pour lui permettre de gagner du temps de jeu, en jouant pour deux clubs différents, afin de se perfectionner dans le cadre de la compétition. Elle concerne les joueurs évoluant ou ayant évolué au moins une saison sportive dans les structures définies dans le Projet de Performance Fédéral (PPF).

Les structures concernées sont les suivantes :

- -Les camps et tournois du PPF
- -Les centres de formation agréés ou en cours de demande d'agrément
- -Le Pôle France BasketBall Yvan Mainini

Les joueurs ayant évolué au Pôle France BasketBall grâce à une licence ASP

Saison	Joueur
2015-2016	Vincent Poirier
2016-2017	Sékou Doumbouya
2017-2018	Ivan Février et Jean-Marc Pansa
2019-2020	Ismaël Kamagate
2020-2021	Victor Wembanyama